Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 293

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et naturellement, d'aucuns de s'écrier: « Nous l'avions bien dit! La démocratisation des études n'a eu pour seul résultat qu'une diminution des exigences et une baisse vertigineuse de la qualité. Trop d'étudiants peu doués se lancent dans des voies trop ambitieuses... » etc.

Messieurs, je vous en prie : racontez-vous ça tant que vous êtes entre vous. Mais ne venez pas me le raconter à moi.

C'était en 1943. Je passais mes examens de demilicence — Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.

Nous étions 11 (onze) candidats. Résultats : 9 (neuf) échecs et 2 reçus. Un peu plus de 80 % d'échecs...

Par le plus grand des miracles, j'étais l'un des deux reçus.

Par le plus grand des miracles. Je ne suis pas en train de faire de la « littérature », je dis ce qui est. J'avais la moyenne en français; un peu moins de la moyenne en allemand; un peu moins de la moyenne en anglais. L'histoire m'a sauvé! Et comment m'a-t-elle sauvé, je vous prie? Je devais parler du « minoen moyen ». J'avoue que mes connaissances sur le minoen moyen, c'est-à-dire sur la civilisation crétoise de je ne sais combien de siècles avant J.-C., étaient — et sont encore — médiocres, voire insuffisantes. Mais j'avais lu un livre intitulé Sie schrieben auf Ton (Ils écrivaient sur l'argile) consacré à la civilisation babylonienne. J'ai parlé de la civilisation babylonienne. « Not kennt kein Gebot »!

Ici, on peut émettre diverses hypothèses :

Ou que le professeur — qui passait pourtant pour fort savant — n'en savait pas tellement plus que moi et n'a rien remarqué...

Ou que, particulièrement bienveillant, et comprenant qu'il avait devant lui « un jeune métaphysicien fort ignorant des choses de ce monde », il s'est montré indulgent...

Ou que la civilisation minoenne ne diffère pas assez de la civilisation babylonienne pour qu'il soit possible de les distinguer l'une de l'autre à travers l'exposé d'un candidat à la demi-licence... Je ne sais pas. Je n'affirme rien. Encore une fois, je dis ce qui est ou ce qui a été.

J'ajouterai que la session de l'été n'a pas fait date dans les annales de l'Université. Les précédentes n'avaient été guère meilleures; celles qui la suivirent ne le furent pas beaucoup plus.

L'année suivante — 1944 — je réussis ma licence. De nouveau grâce à l'histoire, et plus particulièrement grâce à un différend survenu entre l'expert et l'examinateur, qui jugeaient différemment Frédéric-César de la Harpe, dans lequel le pre-

mier voulait voir un Henlein (vous vous souvenez? Ce Tchèque Sudète qui appela Hitler pour « libérer » son pays...), alors que le second avait pour lui quelque estime.

Croyez-moi: je me suis gardé de départager ces deux messieurs et les ai approuvés tour à tour! Je remarque en passant qu'à tel ou tel examen d'Université, il ne semble pas y avoir d'expert étranger à la dite Université — ce qui est contraire, si je ne m'abuse, au règlement.

J. C.

POINT DE VUE

Circulons, circulons!

« Celui qui ne respecte pas spontanément les règles de la circulation opte en fait pour une société répressive ».

C'est la police de Neuchâtel qui vous le dit. Comme ça, tout crac, sur de petites plaquettes fixées aux montants des feux pour piétons.

Et c'est répété, semaine après semaine, dans cet insipide machin qu'est le « Bulletin officiel » de la ville de Neuchâtel.

« Celui qui ne respecte pas spontanément... » Bon, bon. C'est surtout le « spontanément » qui me gêne. A dire vrai, ça manque de souplesse.

Et puis, mélanger, toutes crues, la société, la répression et la circulation, c'est un peu bizarre, non? Je dirais même que ce n'est pas très loin d'être un tantinet suspect. Entendonsnous: je n'ai rien de particulier contre les agents de police de Neuchâtel. Ils ne sont ni meilleurs ni pires que les autres, c'est-à-dire les plombiers-zingueurs, les cosmonautes ou les suiveurs du Tour de France.

Mais cette petite phrase ne me dit rien qui vaille.

Je ne sais, diantre pas, qui l'a rédigée, mais le rédacteur, de toute évidence, ne s'est pas cassé la tête. Je verrais, pour ma part, une adresse différente, quelque chose de plus réaliste.

Dans ce genre:

« Citoyens-piétons!

- » La police de Neuchâtel a le plus grand respect pour ceux qui vont pedibus cum gambis! L'éminente dignité du piéton ne fait aucun doute pour nous! Mais, vu la malice des temps, il arrive parfois que cette dignité soit bousculée, voire aplatie, par quelque misérable conducteur de fiacre. Cela, chers citoyenspiétons, nous met au devoir d'accourir, avec nos brancards et nos gourdes de cognac, au secours des blessés!
- » Quelquefois, le sang gicle spectacle navrant et les blouses blanches de nos agents-secouristes sont alors tachées! Vous savez combien il est difficile de nettoyer les taches de sang sur un tissu blanc. Par conséquent, la police de Neuchâtel vous suggère, chers citoyens-piétons, d'éviter de donner à aucun de ces misérables conducteurs de fiacre l'occasion de vous renverser.
- » Vous savez ce que coûtent les blouses blanches, les crayons, le papier à verbaliser, les craies, les brancards! Alors, aidez-nous à faire des économies! D'avance, merci!

Cordialement signé: la police de Neuchâtel »

Gil Stauffer